

Bassenge, le 19 novembre 2018.

**COMMUNE  
DE  
BASSENGE**

**CONVOCATION**

**OBJET : CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR D'UNE SEANCE COMMUNE  
DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION  
SOCIALE.**

Conformément aux articles L1122-11 et suivants du CDLD, aux articles 26bis §5 alinéa 2 et 34bis de la loi organique des CPAS ainsi qu'au chapitre 3 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance commune du conseil communal et du Conseil de l'action sociale qui se tiendra le **Jeudi 29 novembre 2018 à 19,30 heures**, en la salle des mariages de la maison communale de Roclenge-sur-Geer, Place Louis Piron.

**SEANCE PUBLIQUE**

1° Déclaration de politique générale et budget de l'exercice 2019 du CPAS.

2° Rapport annuel sur les synergies entre la Commune et le CPAS.

**SEANCE HUIS CLOS**

Néant.

PAR LE COLLEGE COMMUNAL

Le Directeur général,  
J. TOBIAS

Le Bourgmestre,  
J. PIETTE

La Directrice générale du CPAS ff,  
J. GOVERS

La Présidente du CPAS,  
C. VRIJENS

Note institutionnelle : Les règles du Code wallon de la démocratie et de la décentralisation (CDLD) sont applicables par défaut à cette réunion. Toutefois, il est à noter qu'aucun quorum de présence n'est requis et qu'il n'y aura pas de vote sur les points soumis.